

COMBATS MULTIPLES ET PRISE REVENDIQUÉE DE KIDAL

La situation sécuritaire au Mali se dégrade sur plusieurs fronts

P3



AUTORISÉ AUX ÉLUS LOCAUX, INTERDIT AUX PARLEMENTAIRES

La Cour constitutionnelle encadre le «nomadisme politique»

P3

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

La voie diplomatique dans l'impasse

P11

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE (1/2 FINALE)

CRB-USMA, l'affiche tant attendue en finale

P9

ALGER

Arrestation de 11 individus pour faux et usage de faux

Les éléments des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 11 individus, impliqués dans des affaires de faux et usage de faux dans des documents officiels au niveau du service d'état civil de l'une des communes de la capitale, a indiqué, hier, un communiqué de ces services. "Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, ont arrêté 11 individus, dont 6 femmes, pour leur implication dans des affaires de faux et usage de faux dans des documents officiels", a précisé le communiqué. "Les faits remontent à l'exploitation d'une information avérée faisant état d'un affaire de faux et usage de faux dans des documents officiels (actes de naissance) au niveau du service d'état civil d'une commune de la capitale. Des investigations de terrain ont alors été engagées et on permis la récupération d'actes de naissance et de certificats de nationalité falsifiés, ayant servi à l'obtention de passeports au profit de ressortissants étrangers", a ajouté la même source. Les investigations approfondies se sont soldées par l'arrestation de "11 suspects et la saisie de 11 passeports biométriques falsifiés, 16 certificats de nationalité algérienne falsifiés, 3 cartes nationales d'identité biométriques falsifiées, 2 permis de conduire falsifiés, en sus de deux livrets fonciers falsifiés". Après achèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause en été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, a conclu le communiqué.

R.N

INTERNET

La 5G transforme le réseau mobile national

Le déploiement de la technologie de cinquième génération (5G) en Algérie a nettement amélioré les performances du réseau mobile national en 2025, avec des débits à Alger dépassant les 100 Mbps, indique un rapport spécialisé de l'organisme "Ookla". "L'entrée de l'Algérie dans l'ère de la 5G fin 2025 a considérablement amélioré l'expérience mobile dans les grandes villes, instaurant un nouveau contexte concurrentiel", a précisé le rapport intitulé "Analyse approfondie de la fiabilité du réseau à Alger".

Le document a souligné que la vitesse de téléchargement mobile médiane en Algérie a presque doublé, passant de 23,6 Mbit/s en janvier 2025 à 40,87 Mbps en décembre de la même année.

Au niveau local, Alger affiche, en termes de connectivité, une vitesse de téléchargement médiane atteignant 102,56 Mbps en décembre 2025. Elle est suivie par Sétif (76,94 Mbps), Constantine (64,47 Mbps) et Oran (55,89 Mbps), a relevé la même source. Cette dynamique fait suite au processus de licence engagé par l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCÉ) dès le deuxième trimestre 2024, sous la supervision du ministère de la Poste et des Télécommunications, ayant permis aux trois opérateurs de la téléphonie mobile (Mobilis, Djezzy et Ooredoo) de commercialiser les services 5G à la fin de l'année 2025.

Selon une analyse sur la fiabilité des réseaux à Alger (janvier et février 2026), les scores de fiabilité globale sont particulièrement élevés pour l'ensemble des opérateurs, "réflétant les investissements massifs consentis dans les infrastructures".

R.N

SAISON DU TOURISME SAHARIEN 2025-2026

Le désert algérien attire 47.000 touristes étrangers

Le nombre de touristes ayant visité les wilayas du Sud entre janvier et décembre 2025 a atteint environ 750 000, dont près de 65 000 touristes étrangers. Quant à la saison 2025-2026, s'étendant d'octobre 2025 à avril 2026, elle a enregistré près de 470 000 touristes, dont environ 47 000 étrangers.

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé, hier à Alger, une réunion d'évaluation de la saison du tourisme saharien 2025-2026. Cette rencontre a réuni les directeurs du secteur des différentes wilayas du Sud et a été consacrée à la présentation du bilan des activités et à l'évaluation des indicateurs enregistrés, dans un contexte de dynamique croissante. Dans ce cadre, la ministre a révélé que le nombre de touristes ayant visité les wilayas du Sud entre janvier et décembre 2025 a atteint environ 750 000, dont près de 65 000 touristes étrangers. Quant à la saison 2025-2026, elle a enregistré près de 470 000 touristes, dont environ 47 000 étrangers. Concernant les infrastructures, la ministre a indiqué que « le parc hôtelier des wilayas du Sud compte 258 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil estimée à 20 000 lits, avec l'entrée en service de plusieurs nouveaux établissements en 2025, en plus de la réception prévue de 21 projets en 2026 et de 27 autres projets en cours de réalisation avec un taux d'avancement dépassant 80 % ». Dans le cadre du renforcement des capacités de l'offre touristique, elle a évoqué l'intégration de plusieurs projets touristiques récupérés dans le cadre des biens confisqués au sein du parc du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme, notamment dans les wilayas d'Adrar et de Ouargla, ainsi que le projet d'un village touristique relevant de l'Office national du tourisme à



Timimoun, dont la réception est prévue en 2026. S'agissant de l'artisanat, la ministre a fait état de l'enregistrement de 12 projets d'investissement dans huit wilayas dans le cadre de la loi de finances 2026, destinés à la réalisation de maisons, centres et galeries d'artisanat dans plusieurs wilayas du Sud. Elle a souligné que ces indicateurs confirment « la dynamique ascendante que connaît le secteur », grâce à « l'amélioration du climat d'investissement, pour lequel l'État a mis en place toutes les incitations », réitérant la disponibilité de son secteur à accompagner les investisseurs. Par ailleurs, la réunion a été marquée par la présence du ministre de la Poste et des Télé-

communications, Sid Ali Zerrouki, qui a supervisé avec Mme Meddahi la signature d'un accord de partenariat entre le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme et l'opérateur de téléphonie mobile « Mobilis », visant à renforcer la performance numérique au sein des établissements hôteliers relevant du groupe. Dans le même contexte, les deux ministres ont procédé à la remise des premières attestations au profit de plusieurs guides touristiques agréés issus de différentes wilayas du pays, dans une démarche visant à professionnaliser cette activité et à améliorer la qualité des services touristiques.

R.N

COMMERCE EXTÉRIEUR

Lancement de plusieurs opérations d'exportation de produits algériens

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, vendredi, le lancement de plusieurs opérations d'exportation de produits locaux vers des marchés africains, asiatiques et européens. Cette opération a été supervisée par le chargé de la gestion du secrétariat général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdel Salam Jahnit, représentant le ministre Kamel Rezig, en compagnie du wali de la wilaya de Tindouf, Mustapha Dahou. Plusieurs ambassadeurs accrédités en Algérie ont assisté à cette opération, notamment ceux du Niger, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Sierra Leone et du Burkina Faso, ainsi que des chargés d'affaires des ambassades de la Guinée-Bissau, du Sénégal, du Nigeria, de la

Mauritanie et du Ghana. Selon un communiqué du ministère, le signal de départ a été donné ce vendredi pour 33 cargaisons d'exportation à destination de la Mauritanie. Cette opération d'exportation comprend divers produits, notamment des matériaux de construction, des produits alimentaires, des dattes, des produits plastiques, ainsi que des appareils électroménagers. Dix opérateurs économiques ont également participé, dans une démarche qui reflète la montée en puissance des entreprises nationales à pénétrer les marchés régionaux et à renforcer la présence des produits algériens à l'étranger. Par ailleurs, la cheffe de cabinet du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a supervisé, depuis la wilaya de Blida, le lancement d'une opération d'exportation

d'un lot de produits fabriqués localement, en présence de cadres locaux. Des représentants du corps diplomatique de plusieurs pays africains ont assisté à cette opération, notamment du Nigeria, du Sénégal, du Niger, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone. L'opération se poursuivra jusqu'au 27 du mois, avec la perspective d'autres opérations d'exportation dans un avenir proche. Elle inclut également des produits pharmaceutiques, alimentaires et agricoles tels que l'huile d'olive, des boissons et jus, ainsi que des produits cosmétiques. Ces produits fabriqués localement sont destinés aux marchés des pays africains, des pays du nord du bassin méditerranéen ainsi qu'à d'autres pays arabes et asiatiques.

R.N

LISTE DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS

Installation du Comité d'experts chargé d'émettre un avis

Le Comité d'experts chargé d'émettre un avis sur la liste de médicaments essentiels a été installé, jeudi au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, comprenant 21 membres représentant différents secteurs concernés. Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri a souligné l'importance des missions de ce nouveau Comité qui "contribuera significativement à la définition de la stratégie nationale de l'industrie du médicament en Algérie, en fonction des besoins thérapeutiques". A travers cette démarche, "le secteur entend renforcer le système national de santé et assurer la disponibilité des médicaments nécessaires, efficaces et de qualité (...)", a ajouté le ministre.

Pour ce qui est des résultats attendus du Comité, M. Kouidri a affirmé qu'il s'agit de concourir à l'adaptation aux développements scientifiques et de garantir la conformité de la liste des médicaments essentiels avec le programme nationale de fabrication et d'importation, selon les cas thérapeutiques. Il a, dans ce sens, souligné la "haute" expertise scientifique des membres de la commission, leur permettant de mettre à jour la liste nationale des médicaments essentiels, à travers l'évaluation technique et scientifique en vue d'une sélection rigoureuse des produits adaptés aux pathologies les plus répandues dans le pays, tout en garantissant la disponibilité des médicaments les plus performants et efficaces, qu'ils soient produits localement ou importés, afin d'as-

surer la sécurité sanitaire. Ce comité regroupe des représentants des secteurs de la Défense nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), de l'Institut Pasteur d'Algérie, du Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance (CNPV), outre des experts et spécialistes en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire, sélectionnés par leurs ordres professionnels respectifs. Le représentant du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Pr Ammar Tebaibia, qui préside ce

comité, a exprimé "ses vifs remerciements et sa gratitude pour la confiance placée en lui par le ministre du secteur", affirmant son engagement à "déployer tous les efforts nécessaires et à travailler avec responsabilité pour atteindre les résultats escomptés", tout en mettant "son expertise scientifique et professionnelle au service du secteur de l'industrie pharmaceutique". Le nouveau comité réunit des cadres spécialisés, des médecins et des pharmaciens qui se pencheront sur la liste adoptée des médicaments essentiels pour enrichissement, tout en formulant des propositions à même de répondre aux besoins des patients, a-t-il ajouté.

R.N

COMBATS MULTIPLES ET PRISE REVENDIQUÉE DE KIDAL

La situation sécuritaire au Mali se dégrade sur plusieurs fronts

Le nord du Mali a été le théâtre d'une importante escalade militaire hier samedi 25 avril, avec des affrontements et des attaques signalés dans plusieurs régions du pays. Les rebelles touaregs du Front de libération de l'Azawad (FLA) affirment avoir pris le contrôle de la ville stratégique de Kidal, ancien bastion de leur rébellion, jusque-là occupée par l'armée malienne et les forces russes d'Africa Corps (ex-wagner).



Dans un message publié sur Facebook, le FLA a déclaré que « la ville de Kidal est passée sous le contrôle de nos forces armées », assurant contrôler « l'essentiel de Kidal ». Selon Mohamed El-maouloud Ramadane, porte-parole du mouvement, le gouverneur de la ville se serait réfugié dans l'ancien camp de la MINUSMA, la mission de l'ONU au Mali. Cette annonce intervient dans un contexte de combats intenses. L'armée malienne a indiqué dans un communiqué que des « groupes armés terroristes non identifiés » ont attaqué tôt le matin plusieurs points sensibles et casernes, aussi bien dans la capitale que dans d'autres régions du pays. Elle affirme toutefois que la situation est « sous contrôle » grâce à la riposte des Forces armées maliennes (FAMA). Les affrontements ne se limitent pas au nord. Des tirs ont été signalés dans plusieurs localités, notamment à Kati, ville garnison proche de Bamako et résidence du

chef de la junte, le général Assimi Goïta, mais aussi à Gao, Sévaré et Mopti. À Kati, des témoins évoquent une situation confuse, tandis qu'à Mopti, un habitant décrit des échanges de tirs particulièrement violents ayant fait des victimes. Dans plusieurs zones, les populations sont restées confinées chez elles. Des habitants font état d'un climat de peur et de fortes détonations. À Mopti, des témoins ont même rapporté des combats prolongés, impliquant des groupes armés renforcés depuis les abords du fleuve. Par ailleurs, des témoins signalent la présence de combattants dans certaines zones, sans confirmation claire d'une coordination entre le FLA et des éléments affiliés à des groupes jihadistes, bien que des liens ponctuels aient été évoqués par des sources locales. La situation a également provoqué des perturbations à Bamako, où les vols ont été suspendus à l'aéroport international Modibo Keita. Face à l'escalade, l'ambas-

sade des États-Unis a appelé ses ressortissants à rester confinés. Sur le plan international, l'Union africaine a exprimé sa « vive préoccupation » et condamné les attaques. Malgré les annonces de l'armée assurant avoir repoussé les assaillants, la situation demeure incertaine dans plusieurs zones du pays, alors que le Mali est dirigé par une junte militaire arrivée au pouvoir à la suite de deux coups d'État en 2020 et 2021. Coté algérien, aucune réaction officielle n'a été signalée. Faut-il rappeler que la situation sécuritaire au Mali s'est dégradée après que la junte au pouvoir, issue d'un coup, avait officiellement dénoncé en janvier 2024 l'accord de paix signé en 2015 sous l'égide de l'Algérie. Le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, avait mis en garde contre le risque d'un retour à une guerre ouverte, conséquence directe de l'abandon de cet accord.

Synthèse : Sid Ali

Autorisé aux élus locaux, interdit aux parlementaires

La Cour constitutionnelle encadre le «nomadisme politique»

La Cour constitutionnelle a mis fin à l'incertitude qui entourait la question du « nomadisme politique » dans la perspective des élections législatives prévues le 2 juillet. Dans une décision publiée au Journal officiel n°30 du 23 avril, elle a clarifié le champ d'application de cette interdiction, en la limitant exclusivement aux parlementaires, à savoir les membres de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la Nation. Les élus des assemblées locales ne sont donc pas concernés par cette restriction et peuvent se présenter aux élections législatives sous une autre formation politique que celle sous laquelle ils ont été élus. Cette décision fait suite au contrôle de conformité de la loi organique relative aux partis politiques, notamment son article

24, au regard de la Constitution, et plus particulièrement de son article 120. La Cour a estimé que la version initiale de cet article élargissait de manière excessive les cas de déchéance du mandat électif, en incluant également les élus locaux, ce qui ne correspond pas au cadre constitutionnel. Selon la Cour, la Constitution limite clairement la perte du mandat électif aux seuls membres des deux chambres parlementaires. En conséquence, l'inclusion des élus locaux dans le champ de cette sanction a été jugée non conforme. L'article 24 a donc été révisé afin de restreindre la déchéance du mandat et la radiation du parti aux seuls parlementaires qui changent volontairement d'appartenance politique après leur élection.

La nouvelle rédaction stipule ainsi que tout élu de l'Assemblée populaire nationale ou du Conseil de la Nation perd son mandat s'il modifie l'affiliation politique sous laquelle il a été élu. Cette clarification invalide également l'interprétation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), qui avait suscité une vive polémique en imposant des contraintes plus strictes aux candidats déjà élus localement. Son communiqué du 9 avril avait notamment restreint les possibilités de changement d'étiquette politique, provoquant des tensions au sein de la classe politique. La décision de la Cour réaffirme ainsi la primauté du texte constitutionnel dans l'encadrement du processus électoral.

S. Yahiaoui

Ab.N

LA NOUVELLE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUE ENTRE EN VIGUEUR

Un nouveau cadre juridique pour encadrer l'activité des partis

La nouvelle loi régissant les partis politiques en Algérie est désormais applicable depuis sa publication, jeudi 23 avril, au Journal officiel. Ce texte introduit un ensemble de règles strictes encadrant la création, le fonctionnement et les activités des formations politiques. Il est à remarquer d'emblée que la nouvelle loi fait barrage à l'utilisation du cash dans les transactions financières des partis. Cette disposition vise, entre autre, à limiter le recours aux sacs de billets (chkara) circulant dans les couloirs des permanences pendant les campagnes électorales sans laisser de traces aux achats et ventes de têtes de listes. Les paiements, selon la nouvelle loi, dépassant 5 000 dinars, doivent désormais être effectués par des moyens bancaires ou postaux. Toujours sur le plan financier, la loi interdit strictement tout financement étranger, direct ou indirect, qu'il provienne de personnes physiques ou morales, résidentes ou non. L'article 92 prévoit des sanctions sévères pour les contrevenants, avec des peines allant de cinq à dix ans de prison et des amendes comprises entre 500 000 et 1 000 000 de dinars.

L'article 10 établit, quant à lui, des catégories de citoyens exclus de toute adhésion partisane durant l'exercice de leurs fonctions. Sont concernés les membres de la Cour constitutionnelle, les magistrats, les personnels de l'Armée nationale populaire ainsi que ceux des services de sûreté nationale. Plus largement, tout agent public occupant un poste impliquant autorité et responsabilité, et dont le statut interdit l'engagement politique, est tenu de rompre tout lien ou de s'abstenir de toute interaction avec un parti politique pendant la durée de ses fonctions, avec obligation de formaliser cet engagement par écrit. L'article 23 encadre également l'accès à la vie partisane en interdisant la fondation, l'adhésion ou la participation aux instances dirigeantes d'un parti à toute personne impliquée dans l'instrumentalisation des constantes nationales ayant conduit à la tragédie nationale. Sont aussi visées celles ayant exploité la religion, l'identité ou la langue à des fins politiques, ainsi que les individus ou entités inscrits sur la liste nationale du terrorisme.

La loi s'attaque en outre au phénomène du nomadisme politique. Selon l'article 24, tout parlementaire — député ou sénateur — qui change volontairement d'affiliation partisane après son élection perd automatiquement son mandat et est radié définitivement de son parti, conformément à la Constitution. D'autres restrictions concernent le fonctionnement interne des partis. L'article 49 interdit l'utilisation des sièges des partis à des fins autres que celles déclarées lors de leur création. Il leur est également défendu d'y accueillir des organisations interdites ou des individus susceptibles de troubler l'ordre public.

La nouvelle loi a introduit une disposition de taille, relative à l'utilisation de la langue. Ainsi, selon l'article 8, seules les langues officielles (L'Arabe et Tamazigh en l'occurrence) sont autorisées dans toutes les activités partisanes.

Ab.N

ALGÉRIE-ETATS-UNIS

Le vice-secrétaire d'État en visite en Algérie du 27 avril au 1er mai

Le bureau du porte-parole du Département d'État américain a annoncé le début d'une tournée du vice-secrétaire d'État, Christopher Landau, qui se rendra en Algérie du 27 avril au 1er mai.

Selon une note publiée mercredi soir sur le site du Département d'État, cette visite prévoit des rencontres avec des respon-

sables algériens afin d'aborder « l'approfondissement des relations bilatérales », notamment la coopération en matière de sécurité régionale ainsi que la conclusion d'accords commerciaux significatifs avec des entreprises américaines.

Après son étape en Algérie, le responsable américain se rendra au Maroc, où il s'entretiendra également avec des res-

ponsables gouvernementaux et des acteurs économiques.

La même note souligne que cette tournée illustre « l'engagement des États-Unis à soutenir la stabilité régionale et à renforcer les partenariats économiques et stratégiques à travers l'Afrique du Nord ».

Par ailleurs, cette visite s'inscrit dans une

dynamique récente marquée par l'intensification des déplacements de hauts responsables américains en Algérie dans divers domaines. Parmi eux figure notamment le conseiller principal du président américain, Massad Boulos, qui s'est rendu dans le pays à deux reprises sur une courte période.

R.N

PRODUCTION DE VACCINS INNOVANTS EN ALGÉRIE

Saidal s'allie à des laboratoires indiens

Un accord de coopération a été signé, jeudi à Alger, entre le groupe public Saidal et le laboratoire indien de recherche et développement mondial "ONCOSIMIS" ainsi que la société indienne "Fabtech Technologie", en vue de transférer la technologie pour la production de vaccins innovants en Algérie. L'accord, dont la cérémonie de signature a été présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, prévoit un transfert de la technologie innovante au profit du groupe "Saidal", dans le but de maîtriser la production des vaccins "probiotiques" innovants à usage humain et vétérinaire, pour la première fois en Algérie, selon un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

R.E

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Renforcement de la coopération entre la COSOB et son homologue tunisienne

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) et le Conseil du marché financier (CMF) de Tunisie ont procédé à la signature d'une feuille de route visant à renforcer la coopération bilatérale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, a indiqué jeudi un communiqué de la Commission. Le document paraphé s'articule autour de l'activation de la clause relative à la coopération dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, issue du mémorandum d'entente conclu en 2015 entre les deux parties, précise la même source.

La cérémonie de signature est intervenue en marge des travaux de la 20e réunion annuelle du Conseil de l'Union des autorités arabes des valeurs mobilières dans sa session ordinaire, présidée mercredi à Tunis par le président de la COSOB, M. Youcef Bouzenada. Cette session a été marquée par le passage de la présidence tournante à la Tunisie pour l'exercice 2026-2027, après que l'Algérie ait assuré la présidence de l'Union pour la période 2025-2026. Lors de cette réunion, plusieurs thèmes portant sur le renforcement de la coopération arabe commune ainsi que l'appui à la transparence et à la gouvernance des marchés financiers arabes ont été abordés, outre l'adoption du plan stratégique de l'Union pour la période 2026-2030.

Fondée en 2007, l'Union des autorités arabes des valeurs mobilières est une organisation régionale à but non lucratif regroupant 16 Etats arabes, représentés par les autorités de régulation des marchés financiers. L'Union œuvre à la coordination des efforts entre ses membres et à l'amélioration de l'efficacité des marchés financiers arabes à travers l'échange d'expertises et l'organisation de l'action commune, en tenant une réunion annuelle dédiée à l'examen des principaux développements, à l'évaluation des performances futures et à la définition des orientations futures.

R.E

PROJET BALADNA DE PRODUCTION DE LAIT

Un 2e lot de contrats pour plus de 635 millions de dollars

Ce deuxième lot de contrats permettra de procéder à la constitution du cheptel, de couvrir les travaux de génie civil, de réaliser une centrale à béton et des infrastructures d'hébergement, ainsi que de lancer le programme d'importation des vaches laitières.

Le deuxième lot de contrats de réalisation du projet agricole et industriel de la société "Baladna Algérie" pour la production de lait en poudre, principalement dans la wilaya d'Adrar, a été signé jeudi à Alger avec des partenaires algériens et étrangers dans les domaines de services et de fourniture de vaches, pour un montant global dépassant les 635 millions de dollars. La cérémonie de signature, qui s'est déroulée au Centre international des conférences (CIC) "Abdellatif-Rahal", a été présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, en présence de représentants de la société "Baladna", de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, M. Abdelaziz Ali Al-Naama, ainsi que des représentants de sociétés algériennes et étrangères. Ce deuxième lot de contrats permettra de procéder à la constitution du cheptel, de couvrir les travaux de génie civil, de réaliser une centrale à béton et des infrastructures d'hébergement, ainsi que de lancer le programme d'importation des vaches laitières.

Dans une allocution à cette occasion, M. El-Mahdi Oualid a souligné l'importance de ce projet ambitieux, l'un des plus grands projets de production du lait en poudre sur le continent africain, indiquant qu'il ouvrira "de larges perspectives et encouragera fortement l'in-



vestissement dans les wilayas du Sud", d'autant plus qu'il constitue un modèle unique au monde de transformation de terres désertiques en fermes et unités de production agricole. De son côté, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar a précisé que la réalisation du projet se fera dans les délais convenus et selon des "étapes étudiées", soulignant que le projet incarne "la vision éclairée des dirigeants des deux pays". Pour sa part, le président du Conseil d'administration de "Baladna Algérie", Ali Al-Ali, a indiqué que le projet enregistre "un progrès tangible" dans sa réalisation, grâce à l'exécution du premier lot de contrats signés en juillet 2025. De son

côté, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a estimé que la signature du deuxième lot de contrats reflète "un passage effectif de la phase de planification à la phase d'exécution et confirme le sérieux des différents partenaires ainsi que leur engagement à réussir ce projet conformément aux objectifs fixés", ajoutant que l'Agence est prête à mettre à la disposition des opérateurs économiques et des start-up les opportunités de sous-traitance offertes dans le cadre de ce projet.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général du Fonds national d'investissement

(FNI), Salah Labani, a salué la forte participation locale dans ce lot, qui a fait l'objet de la signature de contrats avec sept (07) entreprises algériennes, dont la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), filiale du groupe Sonatrach, qui sera chargée de l'aménagement des principales infrastructures destinées à l'élevage de vaches laitières, qui seront conçues pour accueillir 33250 vaches. Il a précisé aussi que les contrats signés avec les sociétés algériennes "permettront d'économiser des devises et de stimuler la production nationale, considérée comme un pilier du développement de l'économie nationale".

R.E

AQUACULTURE

La production nationale devrait doubler durant l'année 2026

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant, jeudi à Alger, la dynamique que connaît l'activité de l'aquaculture dans le pays, avec une production qui devrait doubler pour atteindre 20.000 tonnes d'ici la fin de l'année 2026. Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre nationale présidée par le ministre, en présence des cadres de la direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture au ministère, des représentants de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), ainsi que des présidents de chambres et des professionnels du secteur.

Présentant le bilan des derniers mois, M. Oualid a fait état d'une "hausse importante" de la production, notamment grâce à l'ensemencement de 80 mil-

lions d'alevins des espèces "daurade" et "loup de mer", ce qui permettra d'atteindre 20.000 tonnes au cours de la saison actuelle, soit le double de la production aquacole enregistrée la saison dernière. Dans ce sillage, l'ensemble du secteur de la pêche connaît une nouvelle dynamique à même de donner une forte impulsion à la production nationale halieutique, et contribuer ainsi à satisfaire les besoins du marché national et à garantir la disponibilité des produits à des prix accessibles pour les consommateurs, a-t-il ajouté.

Evoquant la pêche hauturière, le ministre a indiqué que l'Algérie a récupéré son quota de thon rouge, estimé à 2.467 tonnes en 2026, ajoutant que l'année en cours verra le lancement des activités d'engraissement du thon, en vue de valoriser cette filière et de

renforcer la création de valeur ajoutée. S'agissant de la coopération internationale, le ministre a qualifié d'"historique" l'accord de pêche récemment conclu entre l'Algérie et la Mauritanie, précisant qu'il vise à permettre aux professionnels algériens de pêcher dans les eaux mauritaniennes, avec un quota pouvant atteindre 30.000 tonnes.

Dans le domaine de la protection des ressources marines, M. Oualid a fait savoir qu'un programme est en cours d'élaboration en coopération avec le Japon pour la réhabilitation des récifs artificiels, ce qui contribuera à renforcer la biomasse dans les eaux côtières et à accroître les volumes de captures. Il a aussi rappelé la mise en place d'un cadre réglementaire destiné à soutenir les crédits d'investissement dans les secteurs de la pêche et de l'aquacul-

ture pour injecter davantage de capitaux, dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et de l'encouragement à l'investissement. M. Oualid a précisé que cette orientation s'inscrit dans une approche participative adoptée par le ministère, fondée sur l'écoute des préoccupations des différents acteurs, dans le cadre d'un "plan d'action ambitieux" visant à développer les activités de la pêche et de l'aquaculture, à améliorer le climat d'investissement et à ouvrir de nouvelles perspectives aux professionnels. Par ailleurs, il a fait savoir qu'une opération d'équipement de 1.700 navires de pêche en systèmes de suivi par satellite sera lancée d'ici fin 2026, permettant "un suivi précis des activités de pêche, la lutte contre la pêche illégale et une organisation optimale du secteur".

R.E



SÉTIF

Coup d'envoi de la première édition du festival des monts des Babors



Les activités de la première édition du festival des monts des Babors (Tababourt) ont été lancées jeudi au lycée Chaalal Hamou, dans la commune d'Oued El Bared (nord de Sétif), organisé dans le cadre du programme Jil-Siyaha, issu de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne.

Le coup d'envoi de cette manifestation touristique juvénile a été donné par le wali de Sétif, Mustapha Limani, en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, des autorités locales civiles et militaires, ainsi que de nombreux représentants de la société civile et des acteurs des secteurs de la jeunesse, du tourisme et de l'artisanat.

A cette occasion, le chef de l'exécutif local a précisé que ce festival, s'inscrivant dans le cadre de la

coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, n'est pas seulement une manifestation touristique, mais un projet de développement intégré visant à valoriser les richesses naturelles et culturelles des régions des Babors et d'Oued El Bared, afin d'en faire des modèles pour le tourisme en Algérie.

Il a ajouté que le programme de cette édition, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, comprend des expositions d'artisanat, des caravanes de sensibilisation, des ateliers pédagogiques sur la biodiversité et la flore, ainsi que l'organisation d'une course de montagne.

Ces activités visent à promouvoir le sport et le tourisme de montagne dans le cadre d'une vision axée sur la promotion des atouts touristiques du pays, pour en faire un véritable levier de développement durable et un outil efficace de création

d'emplois et d'insertion économique des jeunes.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie a déclaré que cette initiative reflète la coopération mutuelle et l'amitié solide entre l'Algérie et l'Europe, saluant le rôle important des institutions et des autorités publiques ayant accompagné cet événement, ainsi que la participation des jeunes à ce festival.

Auparavant, le wali de Sétif et l'ambassadeur de l'UE avaient visité une exposition organisée à la maison de la culture Houari Boumediene sur les circuits touristiques en Algérie.

Ils ont ensuite donné le coup d'envoi de la manifestation "Marche des jeunes" et d'une caravane de sensibilisation pour la prévention des feux de forêt, avant de visiter les différents stands de l'exposition d'artisanat installée sur l'esplanade du

BOUSSAÂDA (M'SILA)

Stage de formation pour la maintenance et la conduite de moissonneuses

Une session de formation spécialisée pour la conduite et la maintenance des moissonneuses a été organisée, jeudi à Boussaâda (M'sila), au profit d'agriculteurs, de techniciens et de stagiaires des établissements de formation professionnelle.

Le chef du service de l'apprentissage à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de M'sila, Abdelouahab Kerouche, a fait part, en marge du coup d'envoi de cette session organisée au sein de la société de commercialisation des équipements et des machines agricoles de Boussaâda, de la présence de plus de 60 stagiaires en formation pour obtenir un certificat d'aptitude professionnelle en conduite de moissonneuses.

Le même responsable a souligné que pas moins de 431 stagiaires dans ce domaine, répartis sur les différentes daïras pour faciliter la formation qui cible le plus grand nombre possible, sont recensés.

Les stagiaires "bénéficieront de cours théoriques et pratiques sur la conduite et l'entretien des moissonneuses-batteuses modernes, et de conseils prodigués par des spécialistes quant à la bonne utilisation de ces machines afin d'améliorer la productivité et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de mécanisation agricole visant à former une main-d'œuvre à même de contribuer au succès de la campagne moissons-battage, a conclu M. Kerouche.

TOUGGOURT

Plusieurs opérations de maintenance des ouvrages électriques

Une série d'opérations de maintenance des ouvrages électriques sont en cours à travers la wilaya de Tougourt, dans le cadre d'un programme proactif visant à renforcer le réseau d'électricité en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Menées par les équipes techniques de Sonelgaz, ces opérations ont donné lieu notamment à la réhabilitation et à la remise en état de plus de 1.320 transformateurs électriques, de 778 km de réseau, de centres de transformation de moyenne tension (MT), en plus de la modernisation de certaines installations et de l'augmentation de la puissance de transformateurs électriques, a expliqué la chargée de communication, Mounia Bada. Ces travaux ont également permis, depuis le début 2026, l'installation de sept (7) transformateurs, de cinq (5) départs de basse tension (BT) d'une longueur supérieure à 1,5 km, ainsi que la maintenance d'un centre de transformation 30/200 kilovolts dans la commune d'El-Hadjira et la réalisation de trois (3) liaisons reliant, sur 1 km, les départs électriques de MT aux communes de Témacine et El-Hadjira, selon la même source.

NÂAMA

Salon sur la technologie de "l'Internet des objets" et ses applications dans le domaine agricole

L'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle (INSFP) de Nâama a abrité, jeudi, un Salon organisé par l'entreprise Algérie Télécom Satellite (ATS), visant à mettre en valeur les solutions intelligentes offertes par la technologie de "l'Internet des objets" via satellite dans le domaine agricole, notamment dans les zones dépourvues de couverture des réseaux de communication, a-t-on appris des organisateurs. Ce salon a pour objectif de faire connaître aux exploitants de grandes surfaces agricoles, récemment créées dans la wilaya de Nâama, dans le cadre du soutien aux cultures stratégiques telles que les céréales, l'orge et le maïs, à travers les périmètres de "Haouah Sebbaa", "Oued El-Harml" et "Tisfsaf", les équipements intelligents et les moyens technologiques modernes permettant de développer les pratiques agricoles et d'assurer la durabilité des ressources naturelles, a expliqué le directeur des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Nâama, Charouine Boudjemâa.

Le responsable a ajouté que cet événement, organisé en coordination entre la Chambre d'agriculture de la wilaya de Nâama et la direction régionale Ouest d'Algérie Télécom Satellite, s'inscrit dans le cadre du soutien aux orientations nationales visant la transition vers une économie verte reposant sur l'utilisation des technologies modernes dans le secteur agricole, afin de faire face aux défis liés à la rareté des ressources et aux changements climatiques.

De son côté, le directeur du marketing d'ATS, Cherif Tayeb, a précisé que l'entreprise propose des solutions techniques avancées dans le domaine de l'agriculture intelligente, notamment en fournissant un Internet satellitaire à haut débit pour les zones agricoles éloignées non couvertes par les réseaux terrestres, permettant ainsi aux agriculteurs d'utiliser des applications de "l'Internet des objets" pour gérer leurs exploitations avec précision et améliorer les opérations d'irrigation, ainsi que d'autres pratiques agricoles.

EL-OUED

Généraliser l'irrigation goutte à goutte pour optimiser l'utilisation de l'eau



Les participants à une journée de sensibilisation et d'information sur l'économie de l'eau en agriculture organisée, jeudi à El-Oued, ont mis l'accent sur la nécessité de généraliser la technique d'irrigation goutte à goutte afin d'optimiser l'utilisation de l'eau.

Intervenant à cette occasion, le directeur de l'agence du bassin hydrographique (ABH-Sahara), sise à Ouargla, Mohamed Samir Belghouth, a souligné que la mise en œuvre de la stratégie de rationalisation de l'eau dans l'agriculture, ne pourra se faire qu'à travers l'adoption de techniques modernes d'irrigation, telles que la goutte à goutte, qui contribuera à la préservation des ressources hydriques et à l'amélioration du rendement des cultures.

Il a, par ailleurs, mis avant l'importance de se tourner vers les ressources hydriques non-conventionnelles, notamment les eaux usées traitées, pré-

cisant que cela constitue un choix pratique et durable susceptible de réduire la pression sur les eaux souterraines et de les préserver pour les générations futures.

De son côté, l'expert en agronomie saharienne Dr Ahmed Allali (Université d'El-Oued), a mis en exergue, dans son intervention intitulée "La maîtrise des nouvelles techniques d'irrigation agricole pour une production abondante", les avantages du système goutte à goutte, considéré, selon lui, comme l'une des techniques d'irrigation les plus efficaces par rapport à celle de pivots.

Le même expert a saisi cette occasion pour exhorter les agriculteurs à adopter la technique d'irrigation goutte à goutte dans leurs exploitations, affirmant que des expériences de terrain ont prouvé son efficacité, non seulement en matière de préservation des

ressources en eau, mais aussi d'amélioration de la qualité de la production agricole.

Pour sa part, le représentant de la direction locale des services agricoles (DSA), l'agronome Abdeldjebbar Belgat, a passé en revue les méthodes de contrôle et d'optimisation de l'utilisation des équipements de pompage d'eau, afin de garantir que leur capacité soit adaptée aux périmètres agricoles, contribuant ainsi à l'augmentation de la production.

Initiée par l'ABH-Sahara en coordination avec la chambre d'agriculture et l'école supérieure d'agriculture saharienne de la wilaya d'El-Oued, cette rencontre s'est déroulée en présence d'enseignants-chercheurs, de cadres relevant des secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique, ainsi que de professionnels.

Oran : 16 000 visiteurs au Salon du tourisme, du voyage et de l'hôtellerie "Siaha 2026"

La 16e édition du Salon international du tourisme, du voyage, du transport, des équipements et des services hôteliers et de restauration "Siaha 2026", qui s'est achevée jeudi soir au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, a enregistré une affluente de plus de 16 000 visiteurs, selon les organisateurs.

Le commissaire du Salon, Daoudi Noureddine, a indiqué dans une déclaration à l'APS que cette édition a connu une forte participation, avec plus de 80 % des visiteurs composés de professionnels des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, du transport et de la restauration.

Il a précisé que l'événement, qui s'est déroulé sur trois jours, a constitué un espace favorable à la conclusion de plusieurs accords entre compagnies aériennes, entreprises de transport

maritime, agences de voyages et de tourisme, établissements hôteliers et centres de réservation, dans le but de promouvoir la destination Algérie et de développer le tourisme national. Organisé sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, le Salon a réuni plus de 230 exposants venus d'Algérie et de plusieurs pays étrangers, notamment de la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, l'Espagne, la Belgique et le Zimbabwe.

L'événement a été structuré autour de deux principaux pôles. Le premier était consacré au tourisme, aux voyages et au transport, ainsi qu'aux offres des agences de voyage, hôtels, complexes touristiques et centres de réservation, en plus des compagnies aériennes et maritimes, des offices du tourisme, des établissements bancaires et d'assurance, du tourisme médical et des centres de

formation. Le second pôle était dédié aux équipements et services hôteliers et de restauration, mettant en avant la production nationale dans les domaines des équipements de cuisine professionnelle, des fours, du textile, du linge de lit, des articles d'accueil et des équipements de blanchisserie, ainsi que des produits de l'artisanat et de l'industrie agroalimentaire.

Le Salon a également proposé des conférences et ateliers consacrés à la numérisation du secteur touristique, à la promotion de la destination Algérie, aux stratégies de marketing digital, ainsi qu'à des formations pratiques sur la réservation en ligne, la conception architecturale hôtelière et l'impact des plateformes numériques sur le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

OULED DJELLAL

Mise en service et lancement de projets de développement relevant de plusieurs secteurs

Plusieurs projets de développement relevant de différents secteurs ont été mis en service et/ou lancés par le wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, jeudi dans les communes de Besbas et de Chaïba.

Le chef de l'exécutif local, qui effectuait une visite de travail dans ces deux communes, a mis en service l'alimentation électrique de 11 exploitations agricoles dans la région de l'El Beïda (commune de Besbas).

Un projet qui a nécessité la mise en place d'un réseau de 5,4 km pour un financement de 34 millions de dinars.

Le wali a également donné, près du village d'Oued El Beïd, dans la commune de Besbas le coup d'envoi des travaux d'ouverture d'une piste agricole de 7,5 km, réalisée pour un montant de plus de 38 millions de dinars et destinée à soutenir les cultures stratégiques, à désenclaver la zone et à faciliter les déplacements des agriculteurs.

Dans le secteur de l'éducation, M. Dehimi a inspecté, au lieu-dit El Houba (commune de Besbas), un projet de construction d'un collège d'enseignement moyen (CEM) où les travaux accusent un taux d'avancement de 70 %.

Dans la commune de Chaïba, le même responsable s'est enquis du taux d'avancement d'une école primaire en réalisation dans la région de Faïdja El Gharbia au moyen d'un financement de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, dotée d'un pavillon pédagogique, d'une aile administrative, d'une salle d'informatique, d'une salle polyvalente et d'un logement d'assistance.

Au cours de sa tournée, le wali a également lancé les travaux de construction d'une cantine scolaire destinée à servir, dans le même établissement, 200 repas.

M. Dehimi a insisté sur le respect des délais contractuels de réalisation d'autant, a-t-il rappelé, qu'il s'agit de projets destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens, à répondre au mieux à leurs besoins et à garantir une meilleure scolarisation des élèves.

MILA

12 nouveaux établissements scolaires pour les trois paliers de l'enseignement

Le secteur de l'éducation a bénéficié, dans la wilaya de Mila, au titre de l'exercice 2026, de projets portant sur la réalisation de 12 nouvelles infrastructures éducatives scolaires pour les 3 paliers de l'enseignement, a-t-on indiqué, jeudi, à la direction du secteur.

M. Mohamed Baouche, cadre au service de programmation et de suivi de cette direction, a précisé qu'il s'agit de 3 lycées dans les communes de Tadjenanet, d'Ain Beïda Ahriche et de Chelghoum-Laïd, et de 4 collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Tadjenanet, d'Ain Melouk, d'Ahmed-Rachedi et de M'chira.

S'agissant du cycle primaire, le même cadre a fait état de la réalisation de 5 groupes scolaires dans les communes de Ferdjioua, de Yahia Beni Guecha, de Chelghoum-Laïd et de Minar Zarza.

En plus de la construction de nouvelles structures, il est prévu, selon la même source, des travaux d'agrandissement d'un certain nombre d'établissements qui donneront lieu à la réalisation de 32 classes d'extension dans plusieurs structures éducatives connaissant des problèmes de surcharge des classes.

Des cantines scolaires, des terrains de sport, des salles d'éducation physique et sportive, ainsi que des unités de dépistage et de suivi (UDS) seront également réalisés dans plusieurs établissements, selon M. Baouche.

Les services concernés s'emploient à l'heure actuelle à finaliser les formalités administratives d'usage en vue du lancement des travaux dans les meilleurs délais possibles, a-t-on conclu.

PORT D'ALGER

Réception d'une importante cargaison de moutons importés



Le navire "Freedom", transportant une importante cargaison de moutons importés destinés à l'approvisionnement du marché national en prévision de l'Aïd El Adha, a accosté jeudi au port d'Alger, indique un communiqué de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat afin d'as-

surer la disponibilité des bêtes de sacrifice sur le marché national, en application des orientations du président de la République, visant à réguler l'approvisionnement, précise le communiqué. L'opération relève également des dispositions organisationnelles prises conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivi-

tés locales et des Transports, pour garantir la réception des cargaisons dans des conditions optimales. A cet effet, tous les moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement des opérations de déchargement, selon les normes en vigueur au sein des infrastructures portuaires, souligne la même source.

L'opération s'est déroulée dans le cadre d'une coordination étroite entre les différents services concernés, notamment les autorités vétérinaires compétentes, qui ont entamé immédiatement les contrôles sanitaires afin de s'assurer de la salubrité du cheptel et du respect des normes d'importation adoptées, conclut le communiqué.

Blida (processus de transformation numérique) : Des opérateurs économiques affirment leur engagement

Des opérateurs économiques de plusieurs wilayas du pays ont affirmé, jeudi à Blida, leur engagement à accompagner le processus de transformation numérique visant à moderniser le service public, renforcer la transparence et améliorer le climat des affaires. Intervenant lors d'une rencontre organisée à la clôture d'une campagne de sensibilisation consacrée aux services numériques des organismes relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, les participants ont affirmé leur engagement à accompagner le processus de transformation numérique auquel les pouvoirs publics accordent une importance extrême pour améliorer le climat des affaires. A cette occasion, le représentant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Marouane Belkacemi, a indi-

qué que son organisation, forte de plus de 1.400 adhérents, s'inscrit pleinement dans cette orientation, relevant que la numérisation constitue désormais un levier essentiel pour améliorer la qualité des services et rapprocher l'administration du citoyen. Il a également mis en avant l'impact de la numérisation sur le climat des affaires et le développement économique, estimant que l'Etat avancé résolument vers la construction d'une économie moderne fondée sur le savoir. De son côté, le président du Club des entrepreneurs et industriels, Rachid Bouhamed, a salué les efforts de l'Etat en matière de modernisation et de simplification des services, soulignant que la transformation numérique est devenue incontournable pour accélérer les procédures, améliorer la qualité des prestations et réduire les coûts. Il a appelé les

opérateurs à s'y engager afin de tirer pleinement profit des services numériques. Par ailleurs, les représentants des organismes participants ont relevé l'intérêt croissant des citoyens pour ces services, qui contribuent à simplifier les démarches administratives, réduire la bureaucratie et lutter contre la corruption, avec un impact positif sur la qualité du service public. A noter que cette campagne nationale de sensibilisation, lancée le 25 mars sous le slogan "Nos services numériques vous accompagnent où que vous soyez", s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à moderniser le service public et à promouvoir la transformation numérique.

Foot: l'UEFA suspend l'Argentin Prestianni 6 matchs pour insultes

Le joueur argentin du Benfica Lisbonne Gianluca Prestianni, qui faisait l'objet d'une procédure disciplinaire après des insultes proférées contre le Brésilien du Real Madrid Vinicius Jr, a été suspendu six matchs dont trois avec sursis, a annoncé vendredi l'instance européenne. L'ailier argentin avait été accusé d'avoir insulté Vinicius en couvrant sa bouche avec son maillot lors du barrage aller de la Ligue des champions en février entre le Benfica Lisbonne et le Real Madrid. L'arbitre avait interrompu la rencontre pendant dix minutes et le joueur avait ensuite été suspendu provisoirement pour le retour par l'UEFA. Les six matchs de suspension dont trois avec sursis incluent celui déjà purgé, a précisé l'instance. Vinicius s'était plaint d'avoir été traité de "singe" au cours de la rencontre par Prestianni. Des accusations que ce dernier avait réfutées sur son compte Instagram, arguant que le Madrilène avait "malheureusement mal interprété ce qu'il a cru entendre".

TENNIS

Carlos Alcaraz, double tenant du titre, déclare forfait pour Roland-Garros 2026

Gros coup dur pour l'édition 2026 des Internationaux de France de tennis. L'Espagnol Carlos Alcaraz, double tenant du titre, a annoncé vendredi 24 avril qu'il renonçait à participer au tournoi de Roland-Garros, ainsi qu'au Masters 1000 de Rome, en raison d'une blessure au poignet droit. Pour la première fois depuis sa première participation en 2021, Carlos Alcaraz sera absent à Roland-Garros. « Après les résultats des examens réalisés aujourd'hui, nous avons décidé de rester prudent et de ne pas participer à Rome et à Roland-Garros, en attendant de voir l'évolution (de sa blessure) pour décider quand nous reviendrons sur le court », a déclaré le numéro deux mondial au classement ATP sur ses réseaux sociaux.

Blessé au poignet droit et contraint de déclarer forfait pour le Masters 1000 de Madrid, le tennisman avait assuré il y a quelques jours qu'il ne se souhaitait pas « forcer » ni « prendre de risque » d'aggraver sa blessure, même pour défendre sa couronne Porte d'Auteuil (du 18 mai au 7 juin). « Si je force pour jouer ce Roland-Garros, cela peut me porter préjudice pour les tournois suivants. Je préfère revenir peut-être un peu plus tard, mais très bien, que revenir vite et risquer d'aggraver cette blessure », expliquait l'Espagnol de 22 ans.

« J'ai une longue carrière devant moi, donc je n'ai pas peur de manquer ce que j'ai à manquer pour récupérer au mieux. J'espère que ce n'est rien, mais je dois bien me remettre si je ne veux pas que cela me cause des problèmes dans le futur », avait ajouté Carlos Alcaraz.

L'absence de l'Espagnol, vainqueur de sept tournois du Grand Chelem, dont les deux derniers Roland-Garros (vainqueur en 2024 de l'Allemand Alexander Zverev et en 2025 de l'Italien Jannik Sinner) est un coup dur pour le tournoi parisien, mais aussi peut-être une aubaine pour son meilleur rival.

R.S

ESPAGNE

Le Real Madrid repris sur le fil par le Betis, Mbappé touché aux ischio-jambiers

Soirée noire pour le Real Madrid: le club madrilène, déjà distancé dans la course au titre par le FC Barcelone, a concédé le match nul (1-1) dans le temps additionnel sur la pelouse du Betis Séville et perdu Kylian Mbappé, touché aux ischio-jambiers. Rejoint par les locaux sur la dernière action du match, conclue par l'ancien Barcelonais Hector Bellerin (90e+4, 1-1), le Real (2e, 74 points) donne l'occasion au Barça (1er, 82 points) de s'envoler définitivement vers le titre. Le géant espagnol menait pourtant depuis la 17e minute de jeu grâce à un but opportuniste du Brésilien Vinicius Junior (17e, 1-0), mais il n'a jamais su se mettre à l'abri et a surtout vu son avantage préservé par des arrêts décisifs du gardien ukrainien Andriy Lunin. Mbappé n'était pas présent lors du but égalisateur du Betis (5e, 50 points), car il avait réclamé le changement à son entraîneur Alvaro Arbeloa à la 80e minute après avoir stoppé sa course. Le capitaine de l'équipe de France et meilleur buteur de la Maison Blanche n'avait pas de blessure apparente et n'avait pas reçu de coup, mais il a quitté le terrain en grimaçant. Une sérieuse alerte à un mois et demi du Mondial-2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique, le dernier objectif de sa saison. Interrogé par l'AFP, le club espagnol a indiqué que Mbappé souffrait d'une "surcharge musculaire aux ischio-jambiers de la jambe gauche", écartant dans l'immédiat une blessure plus grave, dans l'attente d'examens complémentaires.

FOOT/ OLYMPIQUE MARSEILLE

Gouiri forfait face à Nice aujourd'hui



L'attaquant international algérien de l'Olympique de Marseille, Amine Gouiri, victime d'une blessure musculaire, a déclaré forfait pour la réception de l'OGC Nice, aujourd'hui dimanche (19h45), pour le compte de la 31e journée de Ligue 1 française de football, rapportent des médias locaux ce vendredi Touché muscu-

lairement lors du dernier déplacement à Lorient (défaite 2-0), Gouiri (26 ans) avait été contraint de céder sa place à la 59e minute. Le staff technique de l'OM, dirigé par le Sénégalais Habib Beye, a préféré ne prendre aucun risque avec le joueur algérien, dont l'état physique sera réévalué en début de la semaine prochaine. Cette défection intervient à un

moment clé de la saison pour le club marseillais (6e, 52 pts), engagé dans une phase décisive pour décrocher une place pour la prochaine édition de la Ligue des Champions. Sur le plan des statistiques, le joueur algérien compte 10 buts et 5 passes décisives en 25 apparitions, toutes compétitions confondues.

Foot/ Coupe du monde 2026 (Ghana) Queiroz : "Je suis devant le plus grand défi de ma carrière"

Le nouveau sélectionneur portugais de l'équipe ghanéenne de football, Carlos Queiroz, a déclaré jeudi que diriger les Black Stars lors de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), était "le plus grand défi" de sa carrière.

"Après huit équipes nationales, c'est le plus grand défi de ma carrière... parce que lorsque vous travaillez pour le Ghana, on n'attend rien d'autre que gagner, gagner, gagner", a dit le technicien de 73 ans, lors de sa première conférence de presse.

Queiroz, qui a été accueilli par une

foule de supporters et de journalistes dans la capitale Accra au son des chants et des tambours, a déjà été à la tête du Portugal, l'Iran, l'Égypte, de la Colombie, et aussi du Real Madrid.

Le Ghana s'est qualifié pour cinq Coupes du monde (2006, 2010, 2014, 2022 et 2026), mais ses performances récentes ont été irrégulières. Les Ghanéens n'avaient pas réussi à se qualifier pour la dernière CAN-2025.

Sa priorité est d'inculquer une mentalité de gagnant et de renforcer la cohésion du groupe. "Si nous

jouons ensemble, avec la bonne mentalité, nous pouvons battre n'importe quel adversaire au monde", a-t-il affirmé.

Queiroz, qui a succédé au Ghanéen Otto Addo, a souligné que le Ghana était "un pays de footballeurs" qu'il voulait transformer en "un pays de champions".

Il a insisté sur la discipline et l'unité, affirmant qu'aucun individu ne serait au-dessus du collectif. "L'équipe est le joueur le plus important", a-t-il conclu.

Italie/foot : Naples retarde le sacre de l'Inter en battant la Cremonese (4-0)

Naples a retardé le sacre annoncé de l'Inter d'au moins une semaine en écrasant la Cremonese 4 à 0 vendredi lors de la 34e journée de Serie A.

L'Inter pourrait faire repasser son avance à 12 points en s'imposant sur le terrain du Torino aujourd'hui dimanche mais avec encore quatre matches à jouer cela ne suffira pas à assurer mathématiquement le 21e sacre des Nerazzurri.

Les Milanais se sont facilement imposés face à Cremonese,

18e et relégué, grâce à des buts de Scott McTominay (3), Rasmus Hojlund (44 csc), Kevin De Bruyne (45+3) et Alisson (52).

S'ils ont pratiquement renoncé au titre, les Napolitains ont en revanche fait un pas supplémentaire vers la qualification pour la prochaine Ligue des champions avec désormais un avantage de 11 points sur Côme et l'AS Rome, cinquième et sixième.

R.S

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE (1/2 FINALE)

CRB-USMA, l'affiche tant attendue en finale

Le CR Belouizdad et l'USM Alger se retrouveront en finale de la Coupe d'Algérie 2025-2026, au terme de deux demi-finales disputées vendredi soir et riches en rebondissements.



En déplacement au stade Chadid-Hamlaoui, le CR Belouizdad a validé son billet pour la finale en s'imposant face au CS Constantine (3-2). Les visiteurs ont rapidement affiché leurs intentions offensives, ouvrant le score dès la 18e minute par Belhocini, idéalement placé dans la surface. Au retour des vestiaires, les Constantinois ont réagi et obtenu un penalty transformé par leur capitaine Dib (55e), relançant totalement la rencontre. Mais la joie du CSC fut de courte durée. Quatre minutes plus tard, Ben Hammouda redonnait l'avantage au Chabab d'un subtil ballon piqué (59e), avant de s'illustrer de nouveau de la tête pour creuser l'écart (69e). Malgré une réduction du score tardive signée Tosin dans le temps additionnel (90e+6), le CRB a su préserver son avance

et composer son ticket pour la finale. Quelques heures plus tôt, l'USM Alger avait déjà assuré sa qualification en s'imposant sur la pelouse du CA Batna (3-1 après prolongation). Dans un stade du 1er-Novembre plein à craquer, les Algérois ont ouvert la marque grâce à une frappe puissante du Sénégalais Aimé Etane Tendeng (11e), avant de voir les locaux revenir au score juste avant la pause par Ghetout (39e). Après une seconde période équilibrée et sans vainqueur, les deux équipes ont dû se départager en prolongation. Plus solides physiquement, les joueurs de l'USMA ont fait la différence grâce à l'entrée décisive de Mohamed Bouderbala, auteur d'un doublé : d'abord sur un retourné acrobatique (98e), puis dans le temps additionnel de la prolongation (120e+1), scellant définitivement

le sort du match. Cette finale opposera donc, pour la deuxième année consécutive, les deux clubs algérois. L'USMA, tenante du titre après son succès face au CRB en juillet 2025 (2-0), tentera de conserver son trophée. De son côté, le CR Belouizdad, finaliste malheureux la saison passée, aura à cœur de prendre sa revanche. Ce duel marquera la septième confrontation entre les deux formations en finale de la Coupe d'Algérie, confirmant une rivalité historique. Il s'agira également d'une cinquième finale consécutive pour le CRB, preuve de sa constance au plus haut niveau national, tandis que l'USMA enchaîne une deuxième finale en moins d'une semaine après celle de la Coupe de la Confédération africaine.

Synthèse : Aziz. B

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026 (PRÉPARATION)

Les Verts en stage le 25 mai à Alger

L'équipe nationale de football, lancera le 25 mai prochain à Alger, sa préparation en vue de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), vendredi dans un communiqué publié sur son site officiel. "Le stage de préparation débutera le 25 mai 2026 à Alger, avant un déplacement aux Pays-Bas pour disputer un match amical face au pays hôte le 3 juin 2026 qui permettra d'affiner les derniers réglages", précise l'instance fédérale, soulignant que "le plan de voyage de

l'équipe nationale vers les Etats-Unis a été finalisé avec notre partenaire, Air Algérie." La date du début du stage des Verts, a été dévoilée lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, tenue jeudi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sous la présidence de Walid Sadi. Pour son retour à la Coupe du monde, après avoir manqué les deux dernières éditions : 2018 (Russie) et 2022 (Qatar), la sélection algérienne évoluera dans le groupe J, en compagnie de l'Argentine (tenant), de l'Autriche et

de la Jordanie. "Un autre match amical est également prévu le 10 juin 2026 à Kansas City, juste avant l'entrée en lice de l'équipe au Mondial", ajoute la même source. Et de conclure : "Le bureau fédéral réaffirme son engagement total aux côtés de l'équipe nationale, avec la volonté de lui donner tous les moyens de se préparer au mieux et de représenter dignement le football algérien", conclut le communiqué.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

Le coup d'envoi de la saison 2026-2027 fixé au 20 août prochain

Le championnat de Ligue 1 Mobilis de football, saison 2026-2027, débutera le jeudi 20 août 2026, avec le déroulement de la première journée de la compétition, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), vendredi dans un communiqué. La décision a été prise au cours de la réunion du Bureau fédéral, tenue jeudi en fin d'après-midi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sous la présidence de Walid Sadi.

Parmi les principales mesures introduites, chaque club disposera désormais d'un quota de trente (30) licences seniors pour l'ensemble de la saison. Les formations seront appelées à gérer cet effectif durant les deux périodes d'enregistrement des joueurs, dont la première est fixée du 1er juillet au 31 août 2026, précise la même source. Concernant les joueurs étrangers, leur nombre resté limité à quatre (4) par club. Toutefois, ces derniers devront ré-

pondre à des critères précis, notamment justifier d'au moins cinq sélections officielles avec une équipe nationale (A, A', olympique ou U20) au cours des trois dernières années précédant leur recrutement (2024, 2025 et 2026). Dans le cadre de la promotion des jeunes talents, les clubs seront également tenus d'intégrer au minimum trois (3) joueurs de première année seniors, nés en 2006, et de les enregistrer obligatoirement dès la première période

des transferts. Enfin, la Ligue de football professionnel (LFP) et la FAF ont indiqué que l'ensemble des dispositions réglementaires relatives à cette nouvelle saison sera prochainement publié sur leurs plateformes officielles. Trois journées restent à disputer de l'actuelle édition de la Ligue 1 Mobilis, dominée par le MC Alger, solide leader avec 58 points, à onze longueurs sur son dauphin, la JS Saoura.

R.S

FOOT / CAN 2026 (U17) PRÉPARATION

Défaite de la sélection algérienne face à l'Égypte 0-1

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), s'est inclinée face à son homologue égyptienne sur le score de 1-0, mi-temps (0-0), en match amical disputé au Caire, dans le cadre de sa préparation pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026. L'unique but a été inscrit par Adem Youcef (85') pour l'Égypte. Les deux sélections joueront un second match le 27 avril toujours au Caire. Les cadets algériens ont validé leur qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations en terminant deuxième au tournoi de l'UNAF, disputé récemment à Benghazi (Libye). La sélection algérienne des moins de 17 ans de football, entamera la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 de la catégorie, face à son homologue ghanéenne le 14 mai prochain à 20h00. Évaluant dans le groupe D de la compétition continentale, les cadets algériens enchaîneront contre l'Afrique du Sud le 17 mai à 17h00, avant de boucler la phase de poules face au Sénégal le 20 mai à 20h00. Pour rappel, les 16 équipes qualifiées pour la CAN-2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes chacune. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes atteignant les quarts de finale obtiendront automatiquement leur qualification pour la Coupe du monde U-17 de la FIFA 2026.

KEMPO/CHAMPIONNAT DU MONDE/2E JOUR

L'Algérie continue de briller et remporte 37 médailles dont 15 en or

Les membres de l'équipe nationale algérienne de Kempo ont porté leur total à 37 médailles (15 en or, 10 en argent et 12 en bronze) au cours des deux premiers jours de la 22e édition du championnat du monde, qui se déroule à Antalya, en Turquie, du 20 au 26 avril 2026. Lors de la première journée, l'équipe a remporté 18 médailles (7 en or, 8 en argent et 3 en bronze), tandis qu'au deuxième jour, elle a récolté 19 médailles (8 en or, 2 en argent et 9 en bronze). L'équipe nationale a décroché dix médailles d'or en compétitions individuelles et 5 en équipes.

Les médailles incluent: Ikram Selmi (or en kata traditionnel sans arme et argent en kata avec arme), Mohamed Abderrahmane Maïdi (or en kata traditionnel sans arme), Aymen Zahzouh (argent en kata sans arme) et Tarek Ben Tahar (bronze en kata sans arme), Rami Chnaa (bronze en kata avec arme et argent en kata sans arme en individuel).

Quant aux résultats des compétitions par équipes, l'équipe nationale féminine a remporté deux médailles d'or en kata par équipes et en self-défense, ainsi qu'une argent en self-défense. L'équipe nationale masculine a obtenu deux médailles d'or et deux d'argent (en self-défense) et en technique de self-défense (3 contre 1), en plus d'une médaille d'or et d'une d'argent en technique de self-défense (3 contre 1) remportées par l'équipe mixte (femmes et hommes).

Les compétitions du deuxième jour, consacrées uniquement aux combats au tapis, ont permis à l'Algérie de remporter huit médailles d'or grâce à Jaafar Chérif Yamna, Boudouma Fatma, Boumendil Doumia Zad, Ben Abid Mohamed, Tarek Ben Tahar, Kateb Islam, Chnaa Rami et Dharnani Yahia Alaedidine. Les deux médailles d'argent ont été remportées par Jelouat Yassine et les médailles de bronze par Mouelid Yara Ghozlane, Elamri Mourad, Belhout Abdelraouf, Chnaa Fadi, Hamla Najmeddine, Kettar Aboubakr et Darhamous Lahbib, dans la catégorie des combats au sol. Avec ce palmarès, le Kempo algérien confirme sa forte présence à cet événement mondial.

R.S

International

CESSEZ-LE-FEU EN
RDCONGO

Le chef de la MONUSCO appelle à réunir les conditions nécessaires

Le chef de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), James Swan, a appelé vendredi à réunir

M. Swan, également représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, a indiqué depuis Goma, où il est arrivé vendredi, que "sa présence visait notamment à échanger avec les autorités de facto et à examiner les conditions concrètes dans lesquelles la mission onusienne peut poursuivre son mandat, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU".

Il s'agit de la première visite de M. Swan à Goma depuis sa prise de fonctions le 7 avril. Cette visite intervient une semaine après les pourparlers tenus à Montreux, en Suisse, entre le gouvernement congolais et l'AFC/M23, au cours desquels les deux parties ont annoncé des avancées sur plusieurs volets du processus de paix, notamment l'accès humanitaire, la protection judiciaire, l'opérationnalisation du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et la libération de détenus. Le chef de la MONUSCO a salué les avancées réalisées vers la signature d'un protocole sur l'accès humanitaire et la protection judiciaire, tout en encourageant les parties à maintenir leurs engagements afin de conclure rapidement un accord de paix et de mettre fin aux souffrances des populations civiles affectées par le conflit. Il a également souligné que "le suivi du cessez-le-feu exigeait la réunion de plusieurs conditions indispensables afin de permettre au mécanisme de suivi du cessez-le-feu d'opérer "de manière crédible, sûre et efficace".

LÉGISLATIVES EN BULGARIE

La coalition de l'ancien président Radev remporte la majorité

La coalition "Bulgarie progressiste", dirigée par l'ancien président bulgare Roumen Radev, a remporté 131 des 240 sièges au Parlement lors des élections législatives, selon des résultats définitifs annoncés jeudi par la Commission électorale centrale (CEC). Conformément à la Constitution, le président demandera au plus grand groupe parlementaire de former un gouvernement, lequel devra ensuite obtenir l'approbation du Parlement à la majorité simple. La formation de M. Radev a obtenu 44,7% des voix lors du vote de dimanche, d'après les résultats officiels. Il s'agit des huitièmes élections législatives en Bulgarie en cinq ans, déclenchées par la démission du gouvernement du Premier ministre Rossen Jeliazkov en décembre 2025.

AU LIEU DU CONCOURS EUROVISION La Slovénie diffusera des programmes sur la Palestine



La Slovénie a annoncé, jeudi, la diffusion de programmes spéciaux sur la Palestine à l'occasion du Concours Eurovision de la chanson 2026, suite à son retrait de la compétition en raison de la participation de l'entité sioniste à cet événement. La Société slovène de radio et de télévision (SRG Slovénie) a indiqué, dans un communiqué de presse, qu'"elle diffusera une émission intitulée + Voix palestiniennes + du 10 au 20 mai".

Elle a précisé que "la chaîne officielle diffusera des documentaires et des émissions d'analyse abordant la question palestinienne", soulignant "l'importance de témoigner des souffrances du peuple palestinien" sous l'occupation sioniste. Les demi-finales du Concours Eurovision de la chanson sont prévues les 12 et 14 mai, et la finale aura lieu le 16 mai, à Vienne en Autriche. La Slovénie, ainsi que plusieurs autres pays, avait

précédemment annoncé son retrait de la compétition pour protester contre la participation de l'entité sioniste à l'édition 2026.

L'Espagne, les Pays-Bas, l'Irlande et l'Islande ont également annoncé leur retrait de la compétition en raison de la participation de l'entité sioniste, compte tenu des crimes de guerre et du génocide perpétrés par l'armée de l'occupation contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza.

COLONIES SIONISTES EN PALESTINE

L'Italie favorable à des restrictions sur les importations

Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a annoncé que son pays soutenait l'imposition de restrictions sur l'importation de produits issus des colonies sionistes en Cisjordanie occupée, réclamée par la Palestine, a rapporté vendredi l'agence de presse Wafa. S'exprimant lors d'une séance au Sénat italien, il a déclaré que "la si-

tuation en Cisjordanie occupée ne va pas dans la bonne direction et doit changer", soulignant que "la politique de colonisation ainsi que la violence des colons extrémistes doivent cesser". Il a ajouté : " Je souhaite informer cette assemblée que, en coopération avec certains partenaires européens, nous examinons favorablement la possibilité d'imposer des restrictions

sur les importations de biens produits en Cisjordanie occupée, une mesure visant les sources de financement des réseaux de colons extrémistes".

A rappeler que plusieurs pays de l'Union européenne envisagent de suspendre l'accord d'association avec l'entité sioniste, en raison de sa politique arbitraire à l'encontre des Palestiniens.

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

La voie diplomatique dans l'impasse

Les tensions maritimes entre États-Unis et Iran débordent désormais sur le terrain diplomatique. Téhéran affiche une fin de non-recevoir à toute reprise de négociations directes avec Washington, alors que le Pakistan tente de rapprocher les deux camps autour d'une même table.

Selon une source pakistanaise impliquée dans les discussions, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a exposé hier samedi aux responsables pakistanaïses les exigences de Téhéran ainsi que ses réserves face aux demandes américaines. Peu après son arrivée à Islamabad, les autorités iraniennes ont d'ailleurs précisé qu'aucune rencontre directe avec des représentants du gouvernement américain n'était prévue dans le cadre de cette visite.

Cette position contraste avec les déclarations de la Maison-Blanche, qui affirmait vendredi que ses émissaires devaient rencontrer le chef de la diplomatie iranienne. Le président américain Donald Trump a pour sa part indiqué que l'Iran préparait une proposition susceptible de répondre aux attentes de Washington. « Ils feront une offre, et nous verrons ce qui se passe », a-t-il déclaré, tout en reconnaissant ne pas en connaître encore le contenu. Le locataire de la Maison-Blanche insiste néanmoins sur des conditions strictes, notamment l'abandon par Téhéran de l'uranium enrichi et la garantie de la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz.

Arrivé au Pakistan pour des consultations régionales, Abbas Araghchi a réaffirmé qu'aucune discussion avec des responsables américains ni sur le dossier nucléaire n'était à l'ordre du jour. Sa visite a débuté par un entretien avec le chef de l'armée pakistanaise, Asim Munir, dans le cadre d'une coordination visant à soutenir les efforts de médiation d'Islamabad pour apaiser les tensions dans la région.

LIBAN

Six martyrs dans des frappes sionistes vendredi dans le sud du pays

Six personnes sont tombées en martyrs, vendredi, dans des frappes sionistes au Liban, en dépit du cessez-le-feu prolongé de trois semaines à l'issue d'une nouvelle session de pourparlers à la Maison-Blanche, a indiqué hier samedi le ministre libanais de la Santé. « Les frappes aériennes de l'ennemi (sioniste) sur le sud du Liban vendredi, 24 avril, ont entraîné le martyre de six citoyens et fait deux autres blessés », a indiqué le ministre dans un communiqué.

La force de maintien de la paix des Nations unies au Liban (FINUL), a également annoncé vendredi qu'un Casque bleu indonésien est décédé à l'hôpital des suites de blessures subies le 29 mars, lors d'une attaque sioniste contre sa base dans le sud du Liban. Au moment de l'attaque du 29 mars, la FINUL avait déclaré qu'un soldat indonésien avait été tué et un autre blessé. Une enquête préliminaire menée par l'ONU a conclu que le soldat a été tué par un obus de char sioniste. Malgré la trêve, l'entité sioniste a mené

des frappes et lancé un ordre d'évacuation pour un village vendredi, et a continué de frapper le Liban. L'agression sioniste contre le Liban a déjà fait plus de 2.400 morts et plus d'un million de déplacés depuis le 2 mars. L'agression a également provoqué une crise humanitaire, dont l'impact humanitaire continue de se faire sentir avec des milliers de personnes contraintes de vivre dans des conditions précaires, loin de chez elles.

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

13 martyrs dans tirs et des bombardements sionistes

Treize Palestiniens de la bande de Ghaza sont tombés en martyrs dans des frappes des forces d'occupation sionistes dont huit dans une attaque ayant visé un véhicule de police à Khan Younés, dans le sud du territoire. Un précédent bilan a fait état d'au moins neuf Palestiniens

qui sont tombés en martyrs, et plusieurs autres blessés, dans des tirs et des bombardements sionistes contre la bande de Ghaza. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.585 martyrs et 172.370 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023,

selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de 17 martyrs ainsi que de 32 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes

se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 809 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.267 autres ont été blessés, tandis que les corps de 761 martyrs ont été récupérés, a-t-elle ajouté.

R.I



Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a confirmé sur la plateforme X que ce déplacement visait à consulter les hauts responsables pakistanaïses afin de renforcer les initiatives de médiation en faveur d'un retour au calme. Il a insisté sur le fait qu'« aucune rencontre entre l'Iran et les États-Unis n'est prévue », précisant que les positions iraniennes seraient transmises aux autorités pakistanaïses concernées. Téhéran a ainsi renouvelé son rejet catégorique de tout dialogue direct avec Washington à Islamabad, soulignant que la visite d'Araghchi s'inscrivait exclusivement dans une logique de coordination avec le Pakistan

pour réduire l'escalade. Des sources iraniennes, citées par les agences Tasnim et Fars, affirment que l'Iran n'a pas sollicité de réunion directe et a rejeté jusqu'à présent toutes les propositions américaines, jugées « excessives ». De son côté, le chef de la diplomatie pakistanaïse s'est dit confiant quant à la tenue de discussions « fructueuses » avec son homologue iranien, dans l'objectif de promouvoir la paix et la stabilité régionales. Malgré l'absence de contacts directs, les échanges indirects entre Téhéran et Washington se poursuivent via Islamabad. Selon plusieurs sources, les États-Unis ont à plusieurs reprises proposé de nouvelles négociations depuis le

début des discussions, sans obtenir pour l'instant l'accord de l'Iran, illustrant la persistance d'un fossé entre les deux puissances. Enfin, le porte-parole de la Maison-Blanche a annoncé l'envoi au Pakistan des émissaires américains Steve Witkoff et Jared Kushner pour participer à des « discussions directes » sous médiation pakistanaïse. Elle a assuré que l'initiative de cette rencontre provenait de l'Iran, affirmant que Téhéran avait sollicité ce contact, ce qui a conduit Donald Trump à dépêcher ses représentants « pour écouter les propositions de la délégation iranienne ». Chose que les Iraniens nient catégoriquement.

R.I

ÉLECTIONS MUNICIPALES EN CISJORDANIE ET À DEIR EL-BALAH

Un scrutin sous tension et sans véritable concurrence

Les Palestiniens de Cisjordanie et du centre de la bande de Gaza ont commencé à voter samedi pour élire des conseils municipaux, dans le cadre du premier scrutin organisé depuis le début de la guerre à Gaza. Ce vote se déroule toutefois dans un contexte de compétition limitée et de profond désenchantement populaire. Selon la Commission électorale centrale basée à Ramallah, environ 1,5 million d'électeurs en Cisjordanie occupée sont appelés aux urnes, ainsi que 70 000 électeurs dans la région de Deir el-Balah, au centre de l'enclave palestinienne. Les bureaux de vote ont ouvert à 7 heures du matin.

Des images diffusées depuis Al-Bireh et Deir el-Balah montrent des responsables dans les centres de vote accueillant des citoyens venus accomplir leur devoir électoral.

La plupart des listes en lice sont affiliées soit au Fatah, dirigé par le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, soit à des candidats indépendants. Aucune liste liée au Hamas n'est en revanche en compétition.

Dans la majorité des villes, les listes soutenues par le Fatah affrontent des listes indépendantes, parfois conduites par des candidats issus de différentes factions, dont le Front populaire de libération de la Palestine d'orientation marxiste-léniniste.

À Tulkarem, au nord de la Cisjordanie, Mahmoud Badr, un homme d'affaires, affirme qu'il participera au vote malgré un faible espoir de changement réel. Il estime que, qu'ils soient indépendants ou affiliés à des partis, les candidats n'auront guère d'impact sur la situation locale. Selon lui, la ville reste sous contrôle israélien, et ces élections relèvent davantage d'une vitrine destinée à la communauté internationale.

Dans d'autres villes, comme Naplouse et Ramallah, où siège l'Autorité palestinienne, une seule liste s'est présentée, assurant ainsi sa victoire par acclamation sans nécessité de vote.

La Commission électorale a indiqué que les bureaux de vote en Cisjordanie fermeront à 19 heures, tandis que ceux de Deir el-Balah clôtureront à 17 heures afin de faciliter le dépouillement à la lumière du jour, en raison des coupures d'électricité persistantes dans l'enclave dévastée par la guerre.

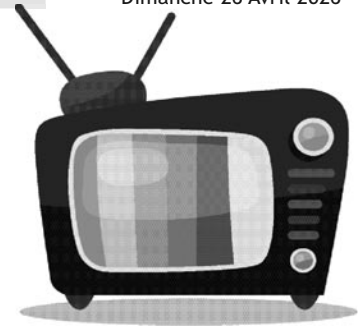
Le coordinateur des Nations unies, Ramez Alakbarov, a salué l'organisation d'un processus « crédible ». Il a souligné que ce scrutin représentait une opportunité importante pour les Palestiniens d'exercer leurs droits démocratiques dans des conditions exceptionnelles et difficiles.

Il s'agit, dans la bande de Gaza, du premier vote depuis les élections législatives de 2006 remportées par le Hamas, qui contrôle le territoire depuis 2007. Le porte-parole de la Commission électorale, Farid Taamallah, a indiqué que l'organisation s'était appuyée sur des membres d'organisations de la société civile et avait fait appel à une société de sécurité privée pour protéger les bureaux de vote dans la bande de Gaza. Cependant, une source interne à la Commission dans l'enclave, ayant reçu l'anonymat, affirme que la police du Hamas a insisté pour assurer elle-même la sécurité du processus électoral à Deir el-Balah. Selon cette source, des agents non armés, en civil, ont été déployés autour des 12 centres de vote de la ville.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

Fast & Furious : Hobbs & Shaw

21h10



À Londres, Hattie Shaw et son équipe d'agents du MI6 tentent de récupérer un supervirus programmable nommé Snouflake ("Floccon de Neige") de l'organisation terroriste Etéon.

tmc

Esprits criminels



21h15

Au siège de la FBI à Quantico, en Virginie, l'agent Aaron Hotchner dirige le département des sciences du comportement, une unité d'élite composée de profilers spécialisés dans la résolution des homicides.

gulli

Code Quantum

21h05



Denver, début des années 80. Ben est projeté dans la peau d'un producteur pour une chaîne de télévision locale, aux côtés d'une journaliste qui s'y est exilée après une belle carrière à New York.

TFX

Sous le même toit

20h45



Alors qu'il se retrouvent pour leur dîner mensuel sans leurs enfants, Yvan et Delphine en viennent à la conclusion que leur vie de couple décline. Mis à la porte de leur pavillon, Yvan traverse une mauvaise passe..

france•3 **Inspecteur Barnaby**



21h10

Dans le comté pittoresque de Midsomer, l'inspecteur Tom Barnaby et son fidèle sergent Gavin Troy s'engagent dans une série d'enquêtes qui révèlent la face cachée de cette région apparemment tranquille.

C STAR **S.W.A.T.**

21h10



L'équipe du S.W.A.T. se retrouve rapidement engagée dans une affaire tragique : un homme nommé Tim Spragg, âgé de 27 ans, a ouvert le feu lors d'une réunion de narcotiques anonymes, tuant une personne et blessant une autre.

6ter

Mary à tout prix

21h10



Ted Stroehmann, un architecte timide et maladroit, n'a jamais oublié Mary Jensen la jeune femme dont il était éperdument amoureux au lycée. Leur soirée au bal de fin d'année, censée être magique, avait tourné au cauchemar à cause d'un incident aussi imprévisible que humiliant.

Carrière : Meryl Streep refuse d'écrire ses mémoires



Meryl Streep travaille à Hollywood depuis les années 1970 et sa brillante carrière compte trois Oscars et 21 nominations, ce qui fait d'elle l'actrice ayant reçu le plus de nominations aux Oscars de l'histoire. Malgré cela, la star a insisté sur le fait qu'elle n'avait pas l'intention de tout dévoiler sur sa vie sous les projecteurs car une autobiographie ne serait pas assez intéressante.

Lors d'une apparition dans l'émission "Andy Cohen Live" elle a déclaré : "Non. Trop ennuyeux. Bon, sérieusement, en quelque sorte, oui."

Cependant, Meryl a admis qu'elle aimait l'idée de remonter sur scène et qu'elle discutait d'un éventuel retour à Broadway avec son ami de longue date Martin Short.

Elle a déclaré : "Oh, j'adorerais faire ça. J'en parlais avec Marty Short et on se disait que ce serait sympa de faire quelque chose ensemble..."

Meryl, qui s'est produite pour la dernière fois sur scène à New York en 2006, est amie avec Martin depuis de nombreuses années.

Le duo a travaillé ensemble sur sa série télévisée Only Murders In The Building. Des rumeurs ont même couru selon lesquelles ils sortaient ensemble, mais Martin a démenti cette suggestion et déclaré qu'ils étaient simplement de très bons amis.

Si elle ne compte visiblement pas raconter, l'actrice a déjà été racontée par d'autres. La première biographie à son sujet date de 1984 et s'intitule Meryl Streep - The Reluctant Superstar par Diana Maychick et la plus récente, Meryl Streep: Stage and Film Actress par Jamantha Williams Watson (2023).

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

14e édition du Festival culturel international de danse contemporaine : Ouverture des candidatures

Le Commissariat du Festival culturel international de danse contemporaine (FCIDC) a annoncé l'ouverture des candidatures pour participer à la 14e édition du Festival, qui se tiendra du 18 au 22 septembre prochain à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

La date limite du dépôt des candidatures a été fixée au 30 juin prochain. Les propositions doivent relever du domaine de la danse (contemporaine, expressive ou expérimentale), accompagnées d'un dossier artistique comprenant le CV de l'artiste ou de la troupe et une fiche technique détaillée du spectacle, tout en respectant les critères artistiques et organisationnels du Festival.

Ce Festival, dont les précédentes éditions ont connu la participation d'artistes et de troupes de plusieurs pays, vise à renforcer l'échange culturel entre les peuples, à soutenir la créativité dans le domaine de la danse sous ses différentes formes et styles, ainsi qu'à découvrir les jeunes talents et encourager les nouvelles expériences artistiques.

R.C

Ouargla : Le rôle de la numérisation dans la valorisation du patrimoine et la dynamisation du tourisme souligné

L'importance de la numérisation dans la promotion du patrimoine culturel et la dynamisation du tourisme a été mise en avant par les participants à une journée d'étude organisée jeudi à Ouargla, dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine. Les intervenants ont mis l'accent sur l'élaboration d'approches modernes axées sur la vulgarisation numérique, l'introduction des sites dans les circuits touristiques culturelles, avec l'implication de la société locale aux efforts de préservation du legs patrimonial ancestral. Ils ont également suggéré l'exploitation des technologies nouvelles et de la numérisation pour rendre plus contemporaine l'histoire du patrimoine ancien et lui conférer un cachet de modèle civilisationnel atypique. Des intervenants ont évoqué des expériences de numérisation axées sur l'adoption des données numériques pour le recensement des sites sur la base de systèmes d'information géographique (SIG) et en images trois dimensions (3D) en vue d'établir des modèles précis permettant le suivi des vestiges et des changements subsis, en plus de soutenir les efforts de valorisation touristique via des plateformes numériques interactives, et d'établir des partenariats pour pérenniser l'expérience. Les travaux de cette manifestation culturelle seront couronnés par des recommandations susceptibles d'appuyer les efforts déployés pour la valorisation du patrimoine et la promotion des mécanismes de sa préservation et sa promotion en tant que destination touristique.

R.C

Illizi : Appel à investir dans l'environnement numérique des bibliothèques

Les participants à une journée d'étude sur "La situation du livre et des bibliothèques, à l'ère de l'évolution technologique et du numérique", organisée jeudi à Illizi, ont appelé à mettre les bibliothèques en diapason de l'évolution technologique induite par la transition numérique. Ils ont ainsi plaidé pour l'investissement dans l'environnement numérique des bibliothèques et l'adoption de logiciels intelligents, afin d'améliorer la qualité des prestations et faciliter l'accès à l'information. Les intervenants ont mis en avant le besoin de promouvoir la ressource humaine à la hauteur des exigences du contexte numérique moderne, d'adopter un dispositif légal pour protéger la propriété intellectuelle à l'ère numérique, et de sensibiliser à l'intérêt de préserver le livre sous sa forme papier, sans le marginaliser dans le sillage de la transition numérique. L'appel à encourager la créativité et la mise en place de bibliothèques de quartier, qu'elles soient sous la forme papier ou numérique, et à exploiter les possibilités offertes par les technologies modernes pour une meilleure lisibilité et le rapprochement des contenus du public, ont été d'autres recommandations de cette rencontre. Les participants ont aussi appelé à considérer les inscriptions rupestres comme faisant partie du patrimoine écrit devant être documenté et numérisé. La rencontre a été organisée en deux sessions scientifiques, la première ayant traité de la situation des bibliothèques publiques à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle (IA), de la protection de la propriété intellectuelle, de la gestion des fonds documentaires et l'orientation des lecteurs, de la numérisation dans les bibliothèques, ainsi que de l'IA dans le développement des prestations et les perspectives de développement des bibliothèques publiques. La deuxième session de cette rencontre, initiée à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, a été consacrée à une intervention sur le manuscrit numérisé.

R.C

LES RENCONTRES AFRO-MÉDITERRANÉENNES DE LA PENSÉE À ALGER ET TIPAZA

La première édition sera consacrée à Saint Augustin

Placé sous le thème "Augustin, une figure algérienne, africaine et méditerranéenne", la première édition des Rencontres afro-méditerranéennes de la pensée se tiendra du 28 au 30 avril en cours à Alger et à Tipaza.

La cérémonie officielle d'ouverture de cette manifestation aura lieu le 28 avril au site archéologique du Mausolée royal de Maurétanie à Tipaza, les activités devant se poursuivre les 29 et 30 avril à travers des rencontres intellectuelles et scientifiques au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger.

Cette manifestation culturelle et intellectuelle annuelle vise à consacrer la place de l'Algérie en tant que trait d'union naturel et civilisationnel entre le continent africain et l'espace méditerranéen, dans un contexte où le dialogue culturel s'impose comme une nécessité face au repli identitaire et aux défis contemporains.

Cette première édition verra la participation de délégations officielles et de personnalités internationales de premier plan dans les domaines culturel et diplomatique, ainsi que celle d'une élite de penseurs et d'universitaires issus d'Afrique et d'Europe, en plus de chercheurs et intellectuels algériens de renom, selon le communiqué.

La rencontre ambitionne également de mettre en exergue l'héritage du philosophe Augustin, né à Souk Ahras (ex Thagaste) et décédé à Annaba (ex Hipone) en tant que figure africaine façonnée par la Méditerranée, devenue une référence majeure de la pensée universelle et un pont entre les valeurs locales et universelles.



A travers des thématiques scientifiques spécialisées, ces rencontres entendent proposer une relecture contemporaine et critique de l'héritage augustinin, permettant d'en saisir les valeurs et d'en raviver les dimensions humaines et civilisationnelles, ainsi que d'analy-

ser la triple appartenance d'Augustin (algérienne, africaine et méditerranéenne) et l'influence de son environnement culturel sur l'élaboration de sa pensée universelle.

R.C

Tlemcen: Un colloque national sur les érudits de Tlemcen dans les ouvrages biographiques andalous

Un colloque national intitulé "Tlemcen dans les miroirs de l'Andalousie: lectures de l'image de Tlemcen et de ses érudits dans les ouvrages biographiques andalous" s'est tenu, jeudi à Tlemcen. La rencontre a permis de mettre en lumière les relations scientifiques entre Tlemcen et l'Andalousie, ainsi que la place des érudits (oulemas) tlemcéniens dans les sources andalouses et leur influence civilisationnelle durant le Moyen-âge. Naïma Boukridimi, de l'Université d'Aïn Temouchent, a expliqué que "Tlemcen, constituait au Moyen-âge, un pont scientifique et civilisationnel avec l'Andalousie, en accueillant des savants de diverses disciplines. De nombreux érudits de Tlemcen ont également laissé leur empreinte en Andalousie, tels qu'Abou Abdallah Al-Makarri et cheikh

El-Fezzazi, qui ont exercé des fonctions importantes dans le domaine judiciaire, ainsi qu'Ibn Marzouk El-Khatib, qui occupait la fonction de prédicateur", affirmant qu'ils "ont tous contribué à la vie administrative, politique et culturelle en Andalousie". Elle a ajouté que "ces savants se distinguaient par l'étendue de leur savoir et leur maîtrise des subtilités de la charia, ce qui leur a permis de contribuer au domaine judiciaire. Ils étaient également connus pour leurs voyages scientifiques, qui ont enrichi leurs connaissances et ont formé de nombreux étudiants et savants". De son côté, Kasmi Bekhtaoui, de l'Université de Tlemcen, a indiqué que "le voyage scientifique était l'un des principaux moyens de recherche du savoir dans le monde islamique médiéval. Malgré ses difficultés, il

constituait une tradition bien ancrée chez les étudiants, leur permettant de rencontrer des maîtres et d'apprendre auprès d'eux, couronnée par l'obtention d'une Ijdjaza (habilitation) dans une ou plusieurs disciplines". Il a ajouté que "l'activité scientifique entre Tlemcen et l'Andalousie était dynamique dans les deux sens. Les étudiants se rendaient dans les grands centres du savoir, parmi lesquels Abou Abdallah El-Bari Etilimçani". Par ailleurs, Khaled Belarbi, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Sidi Bel-Abbes, a souligné que "des savants de Tlemcen tels qu'El-Akbani, Al-Makarri, El-Abli, Ibn El-Khatib et d'autres, qui ont œuvré en Andalousie dans les domaines de l'administration et de l'enseignement, ont enrichi la vie intellectuelle à

travers leurs écrits et ont constitué de véritables références scientifiques". Il a ajouté que "les historiens andalous n'ont pas négligé ce rôle pionnier, consacrant à ces savants des ouvrages retraçant leurs biographies et leurs contributions scientifiques, en reconnaissance de leur rôle dans l'essor culturel et civilisationnel". Elle a également comporté d'autres interventions scientifiques portant, notamment, sur "Les figures tlemcéniennes dans les compilations biographiques andalouses", "L'émigration scientifique de Tlemcen vers les centres andalous à l'époque almohade à travers les ouvrages biographiques", "Le voyage des étudiants de Tlemcen vers les cercles du savoir en Andalousie".

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

11 morts et 559 blessés en 48 heures

O nze personnes sont décédées et 559 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset, avec 3 morts et 3 blessés, suite au renversement d'un véhicule dans la daïra d'Abalessa, a précisé la même source.

BECHAR ET SIDI BEL ABBÈS

Saisie de plus d'un quintal de kif traité à en provenance du Maroc

Les services opérationnels de la Sûreté nationale ont démantelé, au cours de cette semaine, deux réseaux organisés activant dans l'ouest du pays dans le trafic de stupéfiants, avec la saisie d'un quintal et 36 kg de kif traité en provenance du Maroc, ainsi que l'arrestation de 4 individus, a indiqué, jeudi, un communiqué des mêmes services. La première opération, "menée par les éléments du service

régional de la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Béchar, s'est soldée par la mise en échec d'une tentative d'acheminement d'une cargaison de drogue en provenance du Maroc, estimée à 79 kg et 250 g de kif traité, ainsi que l'arrestation de trois individus du réseau criminel, en plus de la récupération d'une somme d'argent de 365 millions de centimes provenant des revenus criminels". La seconde opération, "exécutée par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès, a permis de saisir 57 kg de kif traité, de démanteler l'activité criminelle de ce réseau organisé et d'arrêter l'un de ses membres, ainsi que de saisir un véhicule de tourisme utilisé dans le transport de ces poisons". Les mis en cause ont été présentés respectivement devant les procureurs de la République près les tribunaux de Beni Ounif (Béchar) et de Sidi Bel-Abbès.

CONSTANTINE

Saisie de 50 000 capsules de psychotropes

La brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant du service régional de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine, a démantelé au cours de cette semaine, un réseau criminel organisé composé de six (6) individus, activant dans le trafic de substances psychotropes, avec la saisie de 50 000 capsules psychotropes, a indiqué, jeudi, le bureau de communication de ce corps constitué. Cette affaire remonte à la réception d'informations concernant l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, opérant depuis la ville de Constantine

et dans les activités s'étendant jusqu'aux wilayas limitrophes. L'enquête et les investigations approfondies menées par les éléments de la brigade ont permis d'identifier les six membres de ce réseau, a précisé la même source. En coordination avec le parquet local, il a été procédé à leur interpellation successive, accompagnée de la saisie d'une quantité importante de substances psychotropes estimée au total à 50 000 capsules. De plus, les véhicules utilisés pour leurs déplacements et pour le transport des produits prohibés ont été saisis, ainsi qu'une somme d'argent considérable issue des revenus de la vente, s'élevant à plus de 3,6 millions de DA. Après l'achèvement de l'enquête, un dossier de procédure pénale a été élaboré à l'encontre des mis en cause, en vertu duquel ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Constantine, a-t-on conclu.

LA NATION

Dimanche 26 Avril 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:43	13:10	16:29	19:49	20:53

Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	22
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	21	Oran	☀️	23

MÉDIAS

L'Organisation nationale des journalistes algériens tient son AGO

L'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA), a tenu jeudi à Alger, son assemblée générale ordinaire (AGO). Dans son allocution à l'occasion, le président de l'ONJA, Slimane Abdouche a affirmé que la tenue de l'AGO constitue "une étape importante pour évaluer ce qui a été réalisé et prospecter les défis futurs" dans le cadre des efforts visant "à servir et à défendre la profession". Il a indiqué, dans ce sens, que l'ONJA a franchi "des étapes avancées dans son processus fondateur" et a œuvré à "élargir ses relations avec les différents partenaires", ce qui a abouti "à la conclusion de plusieurs accords et d'autres en cours de préparation, à

même de contribuer au renforcement des acquis socio-professionnels des journalistes". Il a ajouté que l'organisation "continuera à défendre les droits des journalistes", à la lumière des réformes que connaît le secteur des médias, à leurs têtes les lois régissant l'activité médiatique sous tous ses aspects. D'autre part, M. Abdouche a affirmé que la presse nationale "est appelée aujourd'hui plus que jamais à s'acquitter de son rôle dans le renforcement du front intérieur et la lutte contre les campagnes hostiles ciblant l'Algérie". Plusieurs journalistes et photojournalistes issus de différents organes de presse ont été honorés à l'occasion.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université de Sétif honore le Pr Fayçal Kharfi

L'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) a honoré, jeudi après-midi, le Pr Fayçal Kharfi, lauréat du Prix du président de la République au chercheur innovant, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté la directrice des études auprès du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Aïda Saadi Mabrouk, ainsi que des membres de la communauté universitaire, des cadres médicaux et des chercheurs. Cette distinction vient en reconnaissance des efforts scientifiques déployés par le Pr Fayçal Kharfi dans le domaine de l'ingénierie nucléaire et des techniques radiologiques, ainsi que de sa contribution, aux côtés d'une équipe médicale de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) de lutte contre le cancer de Sétif, au développement de solutions innovantes pour traiter certaines tumeurs

cancéreuses en concevant des stents médicaux personnalisés de haute précision. A cette occasion, le directeur de l'université de Sétif 1, le Pr Mohamed El-Hadi Latreche, a indiqué que ce prix reflète la dynamique que connaît le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et met en avant les compétences nationales et le rôle de l'université algérienne dans la promotion de l'innovation et le soutien des projets ayant un impact sanitaire et économique. Le Pr Fayçal Kharfi, lauréat du prix du président de la République au chercheur innovant a mis en avant "l'importance de l'innovation dans le soutien aux efforts déployés par l'Etat pour lutter contre le cancer et promouvoir le développement national", soulignant que cette distinction est "le fruit d'un travail collectif et d'une recherche scientifique continue".

ALGER

Les travaux de réhabilitation de Riadh El Feth inspectés

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué, jeudi, une visite de terrain à Riadh El Feth, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux en cours dans le cadre du programme global d'aménagement et de réhabilitation de cet espace, a indiqué, vendredi, un communiqué de la wilaya. Sur place, M. Rabehi a relevé "un taux d'avancement appréciable des travaux, notamment au niveau du Centre des arts, en sus des opérations d'aménagement et d'entretien des différentes structures et des espaces verts", a ajouté la même source. Dans ce contexte, le ministre a donné des instructions sur "la nécessité d'assurer un entretien périodique de l'ensemble des ins-

tallations, d'accélérer l'achèvement des travaux d'aménagement des ascenseurs pour leur mise en service, et le renforcement de l'éclairage", insistant sur "le strict respect des normes de qualité à toutes les étapes de réalisation, ainsi que sur l'achèvement des travaux avant la saison estivale". Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de "l'action de terrain continue menée par les différentes entreprises publiques relevant de la wilaya d'Alger, en vue de réhabiliter Riadh El Feth en tant qu'espace culturel et touristique, notamment à travers l'élaboration d'un programme d'animation riche en activités artistiques, sportives et récréatives au profit de toutes les catégories".

L'USTHB FÊTE SES 52 ANS D'EXISTENCE

Un phare du savoir et d'innovation

L'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène (USTHB) qui a fêté, jeudi, le 52ème anniversaire de sa création, est un "phare du savoir et d'innovation", a affirmé son Recteur, Djamel Eddine Akretche. Présidant la cérémonie de circonstance, le Recteur de l'USTHB a déclaré que cette "illustre institution est un glorieux monument scientifique et un phare du savoir, de la recherche et de l'innovation, ayant contribué, des décennies durant, à former des générations de compétences et de cadres au service du pays". "Notre université a été et continue d'être un espace d'excellence académique, un terreau pour la réflexion créative et une tribune pour la recherche scientifique porteuse du noble message des connaissances, du travail et d'ouverture sur l'avenir", a-t-il ajouté, évoquant les multiples réalisations et acquis à son actif. Tout en relevant "la présence grandissante de l'USTHB dans la sphère académique mondiale", son Recteur a rappelé "l'exploit qualitatif" de cette dernière, en figurant, pour la 1ère fois, dans le classement mondial "QS world university rankings by subject 2026", lequel, a-t-il noté, traduit "l'évolution de son rendement scientifique et de recherche". L'intervenant a, par la même occasion, annoncé le lancement d'une "plate-forme interactive" visant à "maintenir et à renfor-



cer le lien entre l'USTHB et ses diplômés sortants, tout en servant d'espace d'échanges, de partage d'expériences, de mécanisme d'accompagnement et de contribution des concernés dans le rayonnement de l'université". Marquant la célébration de la date de sa création, l'USTHB a procédé, à cette occasion, à la signature d'une Convention avec "Geely Talent Group", une plate-forme mondiale de développement de carrière et d'enseignement supérieur du groupe d'automobiles chinois. Cette signature représente pour l'université "une étape qualitative dans son parcours d'ouverture sur les entreprises internationales leaders et traduit une volonté commune pour la construction d'un

partenariat productif dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'innovation et de l'enseignement numérique", a indiqué M. Akretche. Tout en valorisant cette initiative, le Recteur de l'USTHB s'est dit "confiant que celle-ci marquera le début de projets similaires, à l'impact concret et illustrant les valeurs d'échange, d'excellence et d'ouverture, ainsi que les ambitions des deux institutions pour l'avenir". Trois autres Conventions ont également été conclues avec l'Office national d'Assainissement (ONA), l'Office national des Publications universitaires (OPU) et l'entreprise "Schneider Electric", leader mondial de l'énergie et de l'automatisation.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Décès de la moudjahida Fifi Chena

La moudjahida Fifi Chena, membre de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France, est décédée à l'âge de 89 ans, a-t-on appris, vendredi, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Née le 15 avril 1937 à Béjaïa, la défunte avait rejoint les

rangs du FLN au sein de la Fédération de France en 1957. La regrettée a été inhumée hier à Alger. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherif, a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des cadres et personnels du sec-

teur, à la famille de la défunte, et à toute la famille révolutionnaire, "ses sincères condoléances, les assurants de sa profonde compassion", priant Allah Tout-Puissant "d'entourer la défunte de Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort".